

Protection de l'euro contre le faux monnayage: prorogation du programme Pericles jusqu'au 31 décembre 2013

2006/0078(CNS) - 27/09/2006 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Augustin **DÍAZ de MERA GARCÍA CONSUEGRA** (PPE-DE, ES), le Parlement européen se rallie pleinement à la position de sa commission des libertés publiques et approuve telle quelle la proposition de la Commission sur la prorogation du programme PERICLES jusqu'en 2013.

Le budget octroyé à ce programme sera de 1 mio EUR par an jusqu'à la fin des perspectives financières.